

**Les ministres avouent : on ne peut pas appliquer l'OQTF !
Et ils font quoi, alors ?
Rien !**

écrit par Christine Tassin | 9 juin 2023





ANALYSE – Le garde des Sceaux a précisé que l'«obligation de quitter le territoire français» ne peut pas toujours être exécutée, à l'occasion d'un long documentaire diffusé sur France 5.

En latin, un scrupule est une petite pierre pointue qui se glisse entre le cuir de la sandale romaine et la peau nue du légionnaire, gêne la marche, voire empêche d'avancer. En matière d'immigration, il porte un autre nom: l'«obligation de quitter le territoire français» – dite [OQTF](#). Tous les gouvernements successifs, et singulièrement celui d'Élisabeth Borne, y butent, à mesure que l'immigration devient l'enjeu du potlatch politique de l'ère Macron. Car, depuis 2019, le président de la République ne s'est jamais publiquement dédit de sa promesse. Celle de porter, un jour, à 100% le taux d'exécution de ces dernières.

Pourtant, la supercherie est éventée depuis longtemps: la France peut délivrer autant d'OQTF qu'elle veut – 130.000 en

2022 -, une infime minorité se réalise: 11.618 en 2022, soit un peu moins de 10%, contre 9,3% en 2021, loin des 12,4% de 2018 et des 12% de 2019. Côté gouvernement, on biaise pour la forme: *«En valeur absolue, les chiffres augmentent: seules 8807 OQTF ont été exécutées en 2020 et 11.618 en 2022»*, soutient-on Place Vendôme. Au fil des lois successives, les politiques ont fait ce qu'ils ont pu pour lutter contre cette incapacité à agir en raccourcissant les délais des procédures d'asile, ou bien pour la camoufler, en augmentant à 90 jours les délais de détention dans les centres de rétention administrative.

L'affaire s'aggrave quand un ministre prend la parole au sujet de ces OQTF et avoue l'impuissance de l'État

La promesse de Gascon d'Emmanuel Macron ne trompe personne. Pas davantage lui-même, qui, pragmatisme politique oblige, a sans doute lorgné les dispositifs des autres pays européens, pour faire remonter ces taux, au moins, d'un simple point de vue arithmétique. Mais elle a contribué à dévaloriser la parole de l'exécutif quand il s'agit des sujets régaliens.

À lire aussi [OQTF: vives tensions entre Paris et Alger autour des visas et des laissez-passer consulaires](#)

L'affaire s'aggrave quand un ministre prend la parole au sujet de ces OQTF et avoue l'impuissance de l'État. Ses phrases créent un petit choc de réalité. Même quand elles se répètent à plusieurs mois de distance, dans des termes quasi identiques, au sujet d'un événement qui, en temps médiatique, semble déjà dater de quelques siècles: voilà [Éric Dupond-Moretti](#), garde des Sceaux, interviewé à l'occasion d'un long documentaire diffusé lundi sur France 5, au sujet de la récupération du meurtre de Lola, perpétré en octobre dernier par une Algérienne frappée d'OQTF depuis août 2022: **«Il y a des OQTF que personne ne peut exécuter, je suis désolé»**, assène le ministre face caméra. Il développait déjà cette idée, le 21 octobre dernier, dans «C

à vous», rappelant «un certain nombre d'obstacles rédhibitoires: comment exécuter l'OQTF décernée à un Syrien alors que nous n'avons aucune ambassade en Syrie? Comment le faire pour les Afghans, alors qu'il n'y a ni aéroport ni ambassade? Comment faire désormais avec la Russie, si l'on veut expulser un Tchétchène?» interrogeait-il. Et de rappeler, à quelques jours de là, son voyage en Algérie aux côtés de Gérald Darmanin et d'Élisabeth Borne, pour débloquer une situation totalement embourbée au Maghreb car bien des pays refusent de délivrer les laissez-passer consulaires pour le retour de leurs nationaux. Une opération diplomatique particulièrement réussie puisque, depuis mars 2023, l'Algérie n'en accorderait plus aucun! À tout cela, il faut ajouter les fourches caudines des textes européens qui autorisent les États à déroger au principe du départ volontaire, sous des conditions rigoureuses.

Gérald Darmanin promettait depuis l'automne de durcir la loi en expulsant plus facilement les illégaux délinquants. Las, la réforme des retraites et les craintes d'un embrasement social l'ont stoppé en plein vol

À cela, s'est greffé, en novembre 2022, l'épisode de l'[Ocean Viking](#). De ce navire ont débarqué en rade de Toulon 234 migrants qui erraient depuis des semaines en Méditerranée. Pour prolonger, au-delà de quatre jours, leur maintien administratif en zone d'attente – le temps que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) détermine le bien-fondé de leur admission sur le territoire -, la police a saisi le juge des libertés et de la détention (JLD). Ce dernier a 24 heures pour statuer. Débordée par l'avalanche soudaine de 177 dossiers, l'institution judiciaire n'a pu tenir ses délais. 60% des passagers se sont perdus dans la nature, rejoignant les effectifs de l'immigration illégale.

Bon soldat, [Gérald Darmanin](#) promettait depuis l'automne de durcir la loi en expulsant plus facilement les illégaux

délinquants. Las, la réforme des retraites et les craintes d'un embrasement social l'ont stoppé en plein vol, mais ont laissé le champ libre à LR. Les dispositions de [LR](#) tentent de contourner l'impasse des OQTF en proposant, notamment, d'«*indexer le versement des aides au développement à la délivrance des laissez-passer consulaires*», «*en pénalisant davantage les passeurs*», en permettant «*le contrôle par la PAF des véhicules des particuliers*». **Un temps de vérité pour le gouvernement, qui va devoir affirmer jusqu'où il est prêt à aller.**

<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/quand-eric-dupond-moretti-confirme-l-inefficacite-des-oqtf-20230523>